



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2020 (18h30)
Salle Montgolfier - Hôtel de Ville**

Nombre de membres	: 33	
En exercice	: 33	
Présents	: 30	
Votants	: 33	
Convocation et affichage	: 22/09/2020	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame	Cyrielle BAYON

Etaient présents : Maryanne BOURDIN, Edith MANTELIN, Assia BAÏBEN-MEZGUELDI, Antoine MARTINEZ, Antoinette SCHERER, Danielle MAGAND, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, Cyrielle BAYON, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Laura MARTINS PEIXOTO, Catherine MICHALON, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Simon PLENET), Catherine MOINE (pouvoir à Catherine MICHALON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

**CM-2020-172 - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Par délibération n°CM-2020-107 du conseil municipal du 16 juillet 2020, les membres du CCAS ont été désignés comme suit :

Michel SEVENIER
Stéphanie BARBATO-BARBE
Lokman ÜNLÜ
Catherine MICHALON
Danielle MAGAND
Gracinda HERNANDEZ
Sophal LIM
Jamal NAJI

Lokman ÜNLÜ a fait part de sa démission de son poste de représentant au sein du conseil d'administration du CCAS.

Aussi, il y a lieu d'élire les nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Maire propose alors la liste suivante :

8 titulaires issus du conseil
Maryanne BOURDIN
Michel SEVENIER
Stéphanie BARBATO-BARBE
Catherine MICHALON
Danielle MAGAND
Gracinda HERNANDEZ
Sophal LIM
Jamal NAJI

Après avoir procédé aux formalités électorales, le vote donne les résultats suivants :
 Nombre de votants :
 Nombre de bulletins :
 Nombre de bulletins blancs :
 Nombre de bulletins nuls :
 Nombre de suffrages exprimés :

VU les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n°106 du 16 juillet 2020 fixant à 8 le nombre d'élus du Conseil municipal (auquel s'ajoute Monsieur le Maire, membre de droit) et à 8 le nombre de membre nommés par Monsieur le Maire.

Vu la délibération n°107 du 16 juillet 2020 désignant les représentants du conseil d'administration du CCAS,

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 21 septembre 2020

VU l'avis favorable de la commission développement humain et solidarités du 17 septembre 2020

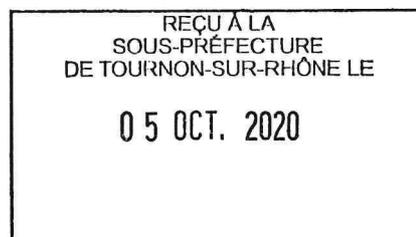
DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ELIT en tant que membres du Conseil d'administration du CCAS d'Annonay les conseillers suivants :

8 titulaires issus du conseil :
 Maryanne BOURDIN
 Michel SEVENIER
 Stéphanie BARBATO-BARBE
 Catherine MICHALON
 Danielle MAGAND
 Gracinda HERNANDEZ
 Sophal LIM
 Jamal NAJI



PRECISE que Le Maire, Président du CCAS est membre de droit,

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 05/10/20
 Affiché le : 05/10/20
 Transmis en sous-préfecture le : 05/10/20
 Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
 CONSEIL MUNICIPAL
 Le Maire

Simon PLENET

